Liste des Délibérations du Conseil Municipal
Du 11 décembre 2025

Date de la convocation : 01/12/2025 *Date de l'affichage : 02/12/2025*

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14, PRÉSENTS : 9, VOTANTS : 10

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de M. le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean-Michel CAZERES, Maire.
Jack PIERCHON, Adjoint au Maire.
Marie-Claude BOUFFORT, Méline CAZERES, Alain GILARD, Jonathan LECLERCQ, Francine LEFEUVRE, Zélie MODAINE, Nathalie DUPONT, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :
Yveline LE MIGNOT donne pouvoir à Francine LEFEUVRE.
Frédéric LEFEBVRE,
Hugo CHABANAS,
Franck DURY,
Alain PETREMENT.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

M. le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures 05 minutes.

M. Jonathan LECLERCQ est désigné secrétaire de séance.

Le précédent compte rendu ne faisant pas l'objet de remarques ou de commentaires, il est approuvé à l'unanimité.

1. Extension BT-HTA-SOUTER route Nationale 330.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise de desserte en électricité Route Nationale 330 en technique souterraine,
- Prend acte que le Syndicat d'Energie de l'Oise réalisera les travaux,
- Acte que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux,
- Prend acte ou non de la participation du demandeur pour les sommes qui seront dues au SE60 selon le plan de financement ci-après.

2. Indemnités des élus

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle répartition des indemnités des élus.

- M. CAZERES Jean-Michel : 46,10 % de l'indice brut terminal de la fonction publique + 25 % de ce même indice au titre de l'indemnité supplémentaire.

- Mme LE MIGNOT Yveline : 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique + 50 % de l'indice au titre de l'indemnité supplémentaire.
- M. PIERCHON Jack : 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique + 50 % de l'indice au titre de l'indemnité supplémentaire.
- M. LEFEBVRE Frédéric : 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique + 50 % de l'indice au titre de l'indemnité supplémentaire.
- Mme Marie-Claude BOUFFORT : 6,9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- M. Jonathan LECLERCQ : 6,9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

3. Demande de subvention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention.

4. Cessions de parcelles communales

M. le Maire procède donc à un 1er vote sur la cession de parcelle à M. DELGADO.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse à la majorité (1 voix pour, 3 abstentions et 6 voix contre) la cession d'un morceau de parcelle à M. DELGADO.

M. le Maire procède ensuite au second vote sur la cession de la parcelle à M. LOMBARD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité (7 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre) la cession de la parcelle à M. LOMBARD.

5. Revalorisation des tarifs des repas cantine - ACM

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs proposés.

6. Questions Diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 40 minutes.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

M. CAZERES Jean-Michel	
M. LECLERCQ Jonathan	